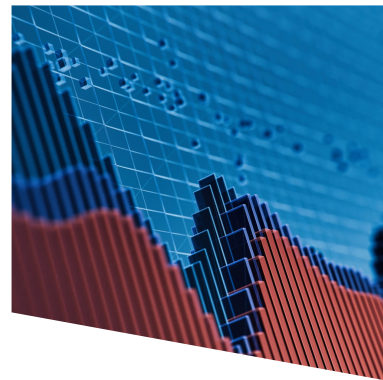
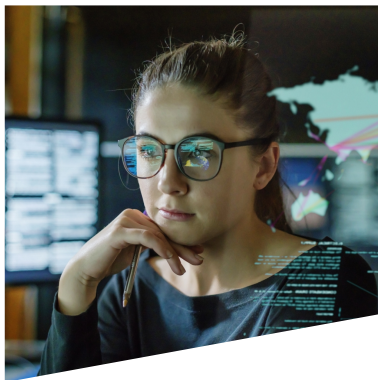




Conjoncture et croissance, Pénurie de main-d'œuvre

Au moins cela: l'accès à de la main-d'œuvre provenant d'États tiers est assuré

29.11.2023

D'un coup d'oeil

Le Conseil fédéral a décidé que les contingents pour les ressortissants d'États tiers ne seraient pas réduits en 2024. Le verre est ainsi à moitié plein. Au moins, la pénurie de main-d'œuvre actuelle ne sera pas aggravée par une baisse des contingents de main-d'œuvre provenant d'États hors de l'UE/AELE. Cependant, au vu de la forte augmentation de la demande de main-d'œuvre dans toute l'Europe, les contingents pour 2024 auraient en fait dû être revus à la hausse.

La pénurie de main-d'œuvre constitue l'une des principales difficultés pour l'économie suisse. Le problème ne va pas s'atténuer ces prochaines années, car l'évolution démographique entraîne une diminution de la population active indigène. L'immigration, notamment en provenance des pays de l'UE/AELE, atténue du moins en partie cette pénurie de main-d'œuvre. Mais nos voisins aussi sont de plus en plus aux prises avec une telle pénurie. Il devient donc de plus en plus difficile de trouver le personnel recherché dans les pays européens.

Pour de nombreux profils professionnels très spécialisés, il est difficile de trouver des candidats adéquats en Europe. Dans ces conditions, il est crucial, en particulier pour les entreprises à forte valeur ajoutée, de pouvoir accéder également à une main-d'œuvre hautement qualifiée en provenance d'États tiers. Sans la possibilité d'embaucher des spécialistes dans le monde entier, la capacité d'innovation des entreprises diminuerait massivement. Des contingents suffisamment élevés pour les personnes issues d'États tiers sont donc déterminants pour la création de valeur et donc pour la prospérité de la Suisse.

Les contingents réservés à l'immigration en provenance d'États non-membres de l'UE/AELE vers le marché du travail suisse sont bas. Un total de 12 000 travailleurs peuvent immigrer en provenance de pays dits tiers en 2023. Ce chiffre inclut un contingent spécifique de 3500 personnes pour les ressortissants du Royaume-Uni.

AUGMENTER LES CONTINGENTS SERAIT UN GAGE DE SÉCURITÉ

Selon toute vraisemblance, les contingents pour les pays tiers ne seront pas entièrement utilisés en 2023. Mais ce n'est pas une raison pour les maintenir tels quels, voire de les réduire. En effet, s'ils étaient entièrement épuisés, les entreprises ayant besoin d'embaucher un spécialiste à court terme devraient craindre de se voir refuser un permis. Cette incertitude toucherait également les candidats à l'emploi et aurait pour conséquence que les meilleurs ne postulent pas pour un emploi en Suisse. C'est pourquoi l'Union patronale suisse (UPS) a demandé, dans le cadre de la procédure d'audition pour la fixation des plafonds OASA pour 2024, une augmentation du contingent le 6 juillet dernier déjà.

Le verre n'est donc qu'à moitié plein: on peut se dire, en guise de consolation, que le Conseil fédéral n'a pas baissé les contingents. Mais qu'il ne les a pas non plus augmentés, malheureusement.



Rudolf Minsch

Responsable Politique économique générale & Économie extérieure, Chef économiste, membre de la direction



Corine Fiechter

Responsable de projets Politique économique et formation